



Ville de Mont-Saint-Hilaire  
Bureau du greffier  
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire  
100, rue du Centre-Civique

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 530, COURS DE LA RAFFINERIE (LOT 5 035 356)

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire statuera sur la demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme, décrite ci-dessous, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le 6 avril 2021, à 19 h 30. En raison du contexte exceptionnel entourant la COVID-19, cette séance sera tenue virtuellement.

Demande présentée pour la propriété portant le numéro d'immeuble située au 530, cours de la Raffinerie, soit le lot 5 035 356 au cadastre du Québec, à Mont-Saint-Hilaire. Celle-ci a pour but d'autoriser 33 cases de stationnement, alors que le Règlement de zonage numéro 1235 prescrit un nombre minimal de 1,5 case de stationnement pour un usage habitation multifamiliale de 7 logements et plus. La résidence multifamiliale de 24 unités devrait comporter 36 cases permettant ainsi une dérogation de 3 cases de stationnement pour ladite résidence multifamiliale.

Cette demande de dérogation mineure a pour but de rendre conforme le nombre de cases de stationnement existant.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure de la façon suivante :

- En transmettant ses commentaires par écrit à compter du jour de la publication du présent avis à l'adresse suivante : [derogation.mineure@villemsh.ca](mailto:derogation.mineure@villemsh.ca). Les commentaires transmis à cette adresse courriel seront également pris en direct lors de la séance du conseil du 6 avril prochain, et ce, jusqu'au moment où le conseil prendra sa décision sur ladite demande de dérogation mineure. Tous les commentaires reçus seront transmis au conseil avant que celui-ci ne se prononce à l'égard de la demande.

Notez que la séance du conseil sera diffusée en direct sur YouTube ainsi que sur la plateforme de webdiffusion accessible via le site Internet de la Ville au <https://www.villemsh.ca>.

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE,  
Ce 17 mars 2021

(S) *Anne-Marie Piérard*

---

M<sup>e</sup> ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate  
GREFFIÈRE